

Sujet : [INTERNET] contribution

Date : Mon, 11 Mar 2024 19:13:22 +0100 (CET)

Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr

Contribution

Daniel Brandého

Le projet photovoltaïque Parnay/Dun sur Auron se situe sur des parcours de vélo que j'emprunte régulièrement.

L'un en VTT part du parking situé en face de la piscine, on poursuit par la rue de la Moriande, petite rue bordée de maisons. Puis dans un virage on prend sur la droite un chemin qui est communal. Ce dernier est praticable par temps sec, il est impraticable par temps de pluie.

Le parcours est agréable le chemin est bordé de bosquets, le vélo ne faisant pas de bruit on entend les oiseaux qui piaillent dans les bosquets. Sur le chemin on croise parfois d'autres vététistes, des randonneurs et également une jeune dame qui promène des enfants sur deux ânes, c'est semble-t-il une activité qu'elle met en place régulièrement.

Pour retourner sur Dun, il faut prendre le chemin du canal souvent très en herbe et se méfier des trous. Le tour fait environ 10 kms.

Le chemin du canal figure dans les projets du canal du Berry à vélo, il va jouxter une partie des 100 ha du parc photovoltaïque si, malheureusement, ce dernier se fait. Cela amènera des réflexions « *tu as vu c'est immense, c'est horrible !* ».

L'autre parcours se fait en vélo de route. Sur la route de Ainay le Château, il faut prendre, à la sortie de Dun, une route sur la droite. Des champs de noyers bordent cet itinéraire et on arrive à un petit hameau de 3 ou quatre maisons. On traverse l'Auron et le canal du Berry pour arriver à la petite église de Parnay. On peut aller tout droit vers la forêt et rejoindre la route qui va de Dun à Meillant.

On peut faire le choix de tourner à droite vers la mairie et poursuivre sur une route qui traverserait le parc photovoltaïque. Il en serait ainsi fini de la vue sur les champs cultivés et sur les haies. On rejoint aussi par ce chemin la route qui va de Dun à Meillant. Si on veut poursuivre une petite route permet de rejoindre la route qui va de Dun à Saint German des Bois.

L'intérêt de ces parcours c'est de rouler au milieu de paysages variés, faits de prairies, de forêts et de bosquets.

Les routes sont peu fréquentées par les automobiles ce qui assure une réelle sécurité alors que les autres routes départementales sont dangereuses du fait des vitesses excessives des voitures et du passage fréquent d'énormes tracteurs et d'énormes remorques qui vous frôlent, peu tiennent compte des distances réglementaires prévues par le code de la route. A certains moments j'ai peur !!! 245 cyclistes tués en 2023 dont un dans le Cher

Avec la mise en place du parc photovoltaïques ces parcours perdront de leur attrait renvoyant les cyclistes vers l'insécurité et des paysages faits d'immenses champs voués aux céréales.